

# La question scolaire

## Quelques sujets de méditation

### III.

#### DOCTRINE LIBÉRALE SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

En face des doctrines catholique et maçonnique sur l'éducation et l'instruction des enfants, il sera intéressant et utile de mettre en regard la doctrine libérale sur le même sujet.

Nous n'avons pas en main un document aussi solennel et aussi précis qu'une lettre encyclique sur ce grave sujet. Cependant un discours officiel du chef du parti libéral, prononcé le 3 mars 1896, sur la question scolaire du Manitoba, dans le parlement fédéral, contient un exposé de *doctrine* qui nous permet d'en juger aussi sûrement.

Voici la doctrine formulée par l'honorable M. Laurier en cette circonstance :

“ Catholique et français d'origine, je suis chargé, par la confiance des hommes qui m'entourent, de grands et importants devoirs en vertu de notre système de gouvernement constitutionnel. Je suis ici le chef reconnu d'un grand parti composé de catholiques et de protestants, dont la majorité est formée de ces derniers, car ils doivent être la majorité dans toutes les parties du Canada. Va-t-il être dit qu'occupant une position de cette nature, l'on me dictera la ligne de conduite que je dois suivre en cette Chambre, pour des raisons qui peuvent s'adresser aux consciences de mes collègues catholiques, mais qui ne s'adressent pas de même aux consciences de mes collègues protestants ?

“ Non, tant que j'occuperai un siège en cette Chambre, tant que j'occuperai le poste que j'occupe, chaque fois qu'il sera de mon devoir de prendre une position quelconque, cette position, je la prendrai, non pas au point de vue du catholicisme, non pas au point de vue du protestantisme, mais je la prendrai pour des motifs qui peuvent s'adresser aux consciences de tous les